

26 La délibération qui précède la loi n'est point un concours de volonté, c'est un assemblage de lumières.

27 On ne gouverne jamais une nation contre ses habitudes.

28 Ce ne sera ni la nouveauté, ni l'antiquité des lois qui en fera le mérite mais leur véritable utilité.

29 Dans les affaires publiques, la patience et la modération sont aussi des puissances, et celles de toutes qui trompent le moins.

30 C'est venger la liberté que de réprimer la licence ; c'est affranchir la nation que de rétablir la force publique, sans laquelle elle ne peut être libre.

31 Un gouvernement sage doit connaître le vœu du peuple et y déférer, quand il est raisonnable, mais toujours agir *proprio motu*.

32 Les hommes sont soumis à leurs gouvernements parce que les gouvernements les protègent.

Charles VI le Fou (1380-1422)

Gravure extraite du *Recueil des effigies des rois de France avec un sommaire des généalogies, faits et gestes d'iceux* (1567)





LA SOCIÉTÉ

- 1 S'il advient que quelque querelle qui soit mue entre riche et pauvre vienne devant toi, soutiens plus le pauvre que le riche.

LE PEUPLE NOURRICIER

- 2 Mon affection paternelle envers mes sujets ne me permet point de m'arrêter en si beau chemin ; ainsi me convie à employer derechef ma personne, et chercher tous moyens pour rendre telles félicités plus durables, et faire en sorte que malgré tout accident, chacun puisse jouir à l'avenir, comme il fait à présent, des commodités publiques et privées ; chose que je tiens très difficile, s'il n'y est remédié par un bon ordre et très grande prévoyance, à cause de l'extrême pauvreté que je reconnais au peuple de la campagne, lequel est celui qui nous fait tous vivre.

EXTRAIT

LA VRAIE JUSTICE

- 3 Je vous laisse en votre liberté, sachant que rien ne doit être

plus libre que les consciences que Dieu sait mouvoir quand il lui plaît. C'est aussi à sa sainte Providence que je remets le secret de votre vacation et celle d'un chacun de mes sujets de la Religion prétendue. Je ne souffrirai que nul d'eux soit oppressé ni violenté dans sa foi. Il est bien vrai que si, sous un voile de religion, aucuns veulent entreprendre des choses illicites et contraires à nos édits, que je saurai séparer la vérité du prétexte, punir celui-ci et protéger ceux qui demeureront en leur devoir. À quoi je m'assure que vous ne contribuerez pas seulement de vos bons conseils, mais que vous emploierez votre sang et votre vie à l'exécution d'une justice toute nécessaire au repos de l'État.

LE RÉGULATEUR SOCIAL

4 Chaque profession contribue, en sa manière, au soutien de la monarchie. Le laboureur fournit par son travail la nourriture à tout ce grand corps. L'artisan donne par son industrie toutes les choses qui servent à la commodité du public et le marchand assemble de mille endroits différents tout ce que le monde entier produit d'utile ou d'agréable pour le fournir à chaque particulier au moment qu'il en a besoin.

Les financiers, en recueillant les deniers publics, servent à la subsistance de l'État ; les juges, en faisant l'application des lois, entretiennent la sûreté parmi les hommes, et les ecclésiastiques, en instruisant les peuples à la religion, attirent les bénédictions du ciel et conservent le repos de la terre.

C'est pourquoi, bien loin de mépriser aucune de ces conditions ou d'en favoriser l'une aux dépens de l'autre, nous devons être le père commun de toutes, s'il se peut, à la perfection qui leur est convenable, et nous tenir persuadés que celle même que nous voudrions gratifier avec injustice n'en aura ni plus d'affection ni plus d'estime pour nous, pendant que les autres tomberont avec raison dans la plainte et le murmure.

NI PAUVRES, NI RICHES ?...

5 Si Dieu me fait la grâce d'exécuter tout ce que j'ai dans l'esprit, je tâcherai de porter la félicité de mon règne jusqu'à faire en sorte, non pas à la vérité qu'il n'y ait plus ni pauvre ni riche, car la fortune, l'industrie et l'esprit laisseront éternellement cette distinction entre les hommes, mais au moins qu'on ne voie plus dans tout le royaume ni indigence ni mendicité, je veux dire personne, quel que misérable qu'il puisse être, qui ne soit assuré de sa subsistance ou par son travail ou par un secours ordinaire et réglé.

6 Il y a peu de gens au monde que l'intérêt ne trompe les premiers, en leur faisant considérer plus souvent et plus fortement les raisons qui les flattent que les raisons contraires.

VOX POPULI

7 Le clergé et le peuple pensent comme moi, ou, pour mieux dire, je ne pense que d'après eux, et la voix du peuple est la voix de Dieu.

8 Pour bien connaître le génie de son siècle, il faut observer les changements qui se font dans le langage et dans la façon de parler.

9 La bienfaisance est une tyrannie palliée, quand la justice ne l'accompagne pas.

SUR L'INSTRUCTION

10 L'éducation rend les hommes meilleurs. Loin d'un souverain la pensée qu'il faut que les hommes soient ignorants pour que les gouvernements soient solidement établis !

portât encore lui seul toutes les *dépenses de l'État*, tandis que les ecclésiastiques, exempts par leur profession des dangers de la guerre, des profusions du luxe et du poids des familles, jouiraient dans leur abondance de tous les avantages du public sans jamais rien contribuer à ses besoins.

POSITION DES ECCLÉSIASTIQUES

6 Il est juste de traiter favorablement les ministres de la religion en toutes les choses qui peuvent dépendre de nous. Mais pourtant... il est bon de les faire souvenir de leur devoir et de leur faire connaître qu'ils ne doivent pas abuser de la considération que l'on a toujours eue pour leur caractère. Comme dans la célébration des mystères, ils sont quelque chose de plus que nous, et méritent des respects particuliers, aussi dans l'usage des biens temporels dont ils sont en possession, ils doivent se soumettre à la loi commune de l'État où ils vivent...

FAUTES DES PRÊTRES

7 Autant que je l'ai pu comprendre, l'ignorance des ecclésiastiques au siècle précédent, leur luxe, leurs débauches, les mauvais exemples qu'ils donnaient, ceux qu'ils étaient obligés de souffrir par la même raison, les abus enfin qu'ils laissaient autoriser dans la conduite des particuliers contre les règles et les sentiments publics de l'Église donnèrent lieu plus que toute autre chose à ces grandes blessures qu'elle a reçues par le schisme et par l'hérésie.



LA GUERRE

SUR LA GUERRE

1 Voyez tout le sang que coûte un triomphe ! Le sang de nos ennemis est toujours le sang des hommes ; la vraie gloire, c'est de l'épargner¹.

2 **EXTRAIT** *GUERRE MAIS PITIÉ*
S'ils te faisaient quelques maux, essaie plusieurs voies, à savoir si tu pourras trouver quelques bonnes voies, par lesquelles tu puisses recouvrer ton droit sans que tu fisses guerre, et aie intention telle que ce soit pour éviter les péchés qui sont faits en guerre. Et s'il advenait qu'il te fallût faire guerre... commande

1. Nous avons placé exceptionnellement en tête de ce chapitre cette sentence dorée car elle devrait être inscrite en lettres d'or sur les Palais consacrés au culte ou à la recherche de la paix. Tout y est : la fatalité des guerres, leur grandeur et leur horreur, enfin le véritable humanisme. Ce fut le soir de la victoire de Fontenoy, alors qu'il parcourait le champ de bataille avec le Dauphin, que Louis XV, pour son immortelle gloire, la prononça. Elle fut transcrite le soir même par le jeune prince sur ses cahiers d'études.